


JAV

JAZZ & MUSIQUES ACTUELLES

SAISON 2026/2027



L'ÉCOLE DES
MUSIQUES



PRÉSENTATION

JAV est une école de musique associative et un centre de formation professionnelle active depuis 1991 reconnue par le Ministère de la Culture.

Depuis sa création, c'est un projet de territoire ouvert et indépendant résultant de la mise en commun d'idées, de moyens, d'énergies **au service de la transmission des musiques jazz et actuelles** auprès des habitant·es de Valence, de l'agglomération Valence-Romans, du département de la Drôme et plus largement de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

JAV est un lieu de rencontres, d'expression, de création, de transmission, d'apprentissage, de diffusion au service de la population, des amateur·rices, des artistes, usant des musiques actuelles pour favoriser le lien, la rencontre, la construction et l'épanouissement des personnes traversées par toutes leurs diversités culturelles.

L'ÉQUIPE & LE BUREAU

Administration : Muriel Miclet | **Communication, production** : Estelle Autès | **Coordination pédagogique** : Nicolas Demars | **Direction** : Alice Rouffineau | **Régie, scolarité** : Cédric Labruyère

Professeur·es : Gwénaëlle Baudin, Jacques Beraud, Pascal Berne, Julie Fallù, Thibaut Fontana, Christophe Godbille, Denis Leloup, Frédéric Llamas, Kamal Mazouni, Valentin Meylan, Fanette Pichon, Richard Posselt, Tommy Rizzitelli, Fabien Sanchez, Nicolas Serret, Gérald Simonet et Benoît Thevenot

LE BUREAU DE L'ASSOCIATION

Présidente : Camille Gosset | **Vice-président** : Jérôme Constant | **Trésorier** : Marc Célestin | **Secrétaire** : Yann Barral Barron

INSCRIPTIONS & CONDITIONS FINANCIÈRES

MODALITÉS & CALENDRIER

RÉINSCRIPTIONS ANCIENS ÉLÈVES : du 18 au 31 mai 2026

NOUVELLES INSCRIPTIONS : du 1^{er} juin au 4 septembre 2026

**INSCRIPTIONS EN LIGNE UNIQUEMENT
VIA LE FORMULAIRE DISPONIBLE SUR : jazzactionvalence.com**

L'inscription en ligne ouvre l'accès à la semaine de rencontres professeur-es / élèves qui permet de définir les plannings : du 7 au 11 septembre 2026
(consultez le site internet pour connaître les jours de présence des professeur-es)

Pour les cours de pratiques collectives / ateliers :
semaine de choix définitif du 14 au 18 septembre 2026 (à l'horaire du cours - voir p.5)

RENTRÉE LA SEMAINE DU 21 SEPTEMBRE 2026

ADHÉSION À JAV ET FRAIS DE DOSSIER

L'adhésion de 15€ et les frais de dossier d'inscription (40€/foyer) sont obligatoires et se règlent en totalité à l'inscription. Ils sont non remboursables (cf le règlement intérieur p.7).

RÈGLEMENT DES COURS

Le règlement des cours est à effectuer auprès de l'administration, lors de la semaine de rencontres avec les professeur-es du 7 au 11 septembre 2026.
Ce règlement est non remboursable (cf. le règlement intérieur p.7).

Paiement en une seule fois (espèces, chèque, CB)

Ou paiement échelonné (chèques ou prélèvement bancaire) :

- En 3 ou 4 chèques : les chèques à l'ordre de Jazz Action Valence seront encaissés à partir du 10 octobre 2026.
- En 9 fois par prélèvement automatique : le règlement sera prélevé autour du 10 de chaque mois d'octobre à juin. Fournir un RIB et remplir un mandat de prélèvement SEPA.
- Tout-e élève ne s'étant pas acquitté-e du règlement complet de son inscription au plus tard le 30 septembre 2026 se verra refuser l'accès aux cours jusqu'à régularisation de sa situation.

CHÈQUES VACANCES, TOP DÉPART, PASS CULTURE ACCEPTÉS

Le tarif réduit aux cours et ateliers est réservé – sur présentation d'un justificatif daté de moins de 3 mois – **aux étudiant-es, demandeur-ses d'emploi, bénéficiaires du RSA et retraité-es.**

Inscriptions validées sous réserve de places disponibles,
dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets.

Informations : info@jazzactionvalence.com / 04 75 41 89 60

INSTRUMENTS

Horaire de cours à définir lors de la semaine de rencontres professeur-es / élèves du 7 au 11 septembre 2026.

(consultez le site internet pour connaître les jours de présence des professeur-es)

ACCORDÉON mardi | **BASSE** lundi | **BATTERIE** lundi, mardi,

mercredi, vendredi | **CHANT** lundi, mardi, mercredi, jeudi

CONTREBASSE lundi | **GUITARE** mercredi, jeudi

PIANO/CLAVIERS lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi

SAXOPHONES mardi | **TROMBONE** vendredi | **TROMPETTE** jeudi



COACHING « HOME STUDIO »

Le coaching « home studio » répond aux attentes des musicien-nés désirant apprendre à s'enregistrer « à la maison » ou à se perfectionner pour ceux qui pratiquent déjà la M.A.O. (Musique Assistée par Ordinateur).

Au programme : le matériel, la chaîne du son, les logiciels, l'enregistrement, le midi, les effets, le mixage.

Ces coachings seront personnalisés et adaptés à vos besoins.

Mais aussi, si vous avez déjà composé et enregistré, nous vous proposerons des conseils et un regard bienveillant sur vos œuvres et nous vous accompagnerons pour amener ces compositions au bout.

PRATIQUES COLLECTIVES / ATELIERS

Ces ateliers seront mis en place sous réserve d'inscriptions suffisantes : 6 personnes minimum, et instrumentarium cohérent.

Les horaires sont susceptibles d'être modifiés.

NOUVEAU

CODES & LANGAGES, ANALYSES DES PRATIQUES (C.L.A.P) - Débutant-es

Frédéric Llamas vous propose l'étude des codes inhérents à la pratique du jazz et des musiques actuelles et de l'improvisation par la pratique instrumentale et vocale sur des exemples musicaux de toutes esthétiques.

Lundi 17h30 – 19h

HARMONIE JAZZ

Frédéric Llamas vous guide dans l'exploration de l'harmonie jazz à travers l'analyse de standards, l'écriture d'enchaînements d'accords et l'initiation aux modes et gammes.

Lundi 19h – 20h30

CLÉS POUR L'IMPROVISATION

Benoit Thévenot vous propose de découvrir l'univers de l'improvisation jazz pour développer un discours personnel et original.

Lundi 19h30 – 21h

NOUVEAU

AFRICAN BEATS

Kamal Mazouni vous propose une traversée de l'Afrique du Nord et Subsaharienne portée par des couleurs traditionnelles et actuelles.

Un espace où les mélodies et les grooves se rencontrent, entre tradition et création, African Beats invente un territoire nouveau et libère les énergies.

Lundi 19h – 20h30

CIRCLE SONGS

Julie Fallù anime un atelier d'improvisation vocale basé sur le jeu, l'écoute et la superposition de motifs mélodiques et rythmiques dans une dynamique collective.

Mardi 17h – 18h30

TECHNIQUE VOCALE & INTERPRÉTATION

Julie Fallù offre un cadre bienveillant pour travailler sa technique vocale et explorer l'interprétation de manière personnelle et collective.

Mardi 18h30 – 20h

CHORO BRÉSILIEN

Richard Posselt vous invite à découvrir le Choro, musique brésilienne instrumentale entre écriture et improvisation, dans un esprit de convivialité et de transmission orale.

Mardi 18h30 – 20h

JAZZ CORNER

Thibaut Fontana explore un répertoire jazz élargi mêlant soul, funk, folk ou électro, avec une place centrale donnée à l'improvisation.

Mardi 18h30 – 20h

GROOVE MACHINE

De la soul au funk, de l'afrobeat à la pop-électro, **Thibaut Fontana** vous entraîne dans un voyage rythmique où le groove est roi.

Mardi 20h – 21h30

POP / ROCK ADOS

Jacques Béraud accompagne les jeunes dans la création d'un groupe pop/rock, avec un travail collectif sur le choix et l'interprétation des morceaux.

Mercredi 16h – 17h30

LE LABO

Lucas Mège vous propose un espace de création collective autour de la composition, des arrangements et du jeu en groupe, toutes esthétiques confondues.

Mercredi 18h30 – 20h

FUNK

Fabien Sanchez propose un atelier 100 % groove aux sonorités funk, avec un accent sur la cohésion rythmique, le jeu collectif et l'énergie scénique.

Jedi 17h – 18h30

VOIX & RYTHMES

Gwénaëlle Baudin allie polyphonies et percussions corporelles pour faire résonner voix et corps, dans une recherche de confiance et de musicalité.

Jedi 18h – 19h30 & 19h30 – 21h

POP / ROCK ADULTES

Fabien Sanchez vous accueille dans cet atelier ouvert à tou-t-es pour pratiquer en groupe l'univers pop/rock, dans un cadre à la fois exigeant et accessible.

Jedi 18h30 – 20h & 20h – 21h30

TARIFS 2026/2027

Adhésion individuelle à JAV : 15 euros (sauf - de 18 ans)

Frais de dossier inscription : 40 euros / foyer

- 20% sur l'atelier si vous prenez un cours de chant ou d'instrument

T1 : Tarif plein | **T2 : Tarif réduit** | **T3 : Tarif - 16 ans**

**Tarif réduit : étudiant-es, demandeur-ses d'emploi, bénéficiaires du RSA et retraité-es*

MODALITÉS ET TARIFS COURS DE CHANT ET D'INSTRUMENTS

30 séances (15 séances si tous les 15 jours)

COURS SOLO	TOUTES LES SEMAINES	TOUS LES 15 JOURS
30 minutes solo	730 € 650 € 600 €	365 € 325 € 300 €
45 minutes solo	1100 € 1000 € 840 €	550 € 500 € 420 €
COURS DUO ou TRIO	TOUTES LES SEMAINES	TOUS LES 15 JOURS
45 minutes DUO	550 € 500 € 420 €	275 € 250 € 210 €
1 heure TRIO	480 € 420 € 375 €	240 € 210 € 180 €
FORMULE HYBRIDE 20 cours solo 1h + 10 cours trio 1h	1100 € 1000 € 840 €	La formule hybride propose 20 séances d'1h en individuel, puis 10 séances en trio. Cette formule est conditionnée à la possibilité de créer un trio homogène en termes de niveaux, de besoins et de disponibilités.
FORMULE A LA CARTE & COACHING INDIVIDUALISÉ	60 € / heure (nous contacter)	

TARIFS PRATIQUES COLLECTIVES / ATELIERS

30 séances

1h30 toutes les semaines	400 € 360 € 315 €
<u>- 20% si vous prenez un cours de chant ou d'instrument</u>	320 € 288 € 252 €

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

JAV est une association régie par la loi 1901, hébergée au sein de la Maison de la Musique et de la Danse de Valence. Le présent règlement s'applique à l'ensemble des adhérent-es de l'association.

ARTICLE 1 : PRÉAMBULE

Toute personne s'étant acquittée de son droit d'adhésion devient adhérente de l'association JAV pour l'année en cours.

ARTICLE 2 : INSCRIPTION / ADHÉSION

L'inscription requiert un engagement à l'année. Aucune somme ne saurait être remboursée en cas d'arrêt des cours (cf. art. 1148 du code civil) **hormis raisons de santé** (sur présentation d'une attestation médicale) **ou de mutation professionnelle. Dans tous les cas, l'adhésion et les frais de dossier restent acquis.**

(Ne font pas partie des cas de force majeure : rendez-vous ou déplacement professionnel, convocation à un examen, voyage ou déplacement scolaire)

ARTICLE 3 : CARTE D'ADHÉRENT

La carte d'adhérent-e est nominative, elle donne accès :

- Au matériel en accord avec les professeur-es et intervenant-es.
- Au tarif « adhérent » sur les stages et masterclasses organisés par JAV.
- Au tarif « adhérent » sur les concerts programmés par et dans les locaux de JAV. Les billets sont à retirer dans nos locaux avant le concert.
- Au tarif « réduit » sur les concerts organisés par JAV hors les murs de la MMD.
- Au tarif « réduit » dans les lieux partenaires (Train-Théâtre de Portes-lès-Valence, La Cordo de Romans, Le Lux de Valence, La Comédie de Valence et le Théâtre de la Ville de Valence).

ARTICLE 4 : CALENDRIER DES COURS

Les cours et ateliers sont dispensés de septembre à juin à raison de 30 séances annuelles si hebdomadaires.

Vacances scolaires : il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires et les jours fériés (sauf rattrapages éventuels).

ARTICLE 5 : HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans la Maison de la Musique et de la Danse doivent être strictement respectées. Il est interdit aux adhérent-es d'entrer dans l'établissement en état d'ivresse, d'introduire des boissons alcoolisées, de fumer ou vapoter, d'emporter des objets sans autorisation écrite.

ARTICLE 6 : ASSIDUITÉ ET ABSENCES

L'élève est tenu-e de respecter ses horaires de cours et d'assurer présence et assiduité aux cours, ateliers et ensembles dans lesquels il/elle est inscrit-e. Aucune absence, aucun retard ne peuvent donner lieu à rattrapage ou remboursement. Toute absence doit être signalée au préalable par l'élève (ou son/sa représentant-e pour un-e élève mineur-e) au secrétariat de JAV : info@jazzactionvalence.com ou 04.75.41.89.60. Au bout de 3 absences consécutives non signalées par l'élève ou son/sa représentant-e, l'association se réserve le droit de libérer le créneau.

En cas d'absence du/de la professeur-e : JAV s'engage à remplacer tout cours qui n'aurait pas pu être effectué.

ARTICLE 7 : TARIFS

Le tarif réduit est réservé aux étudiant-es, demandeur-ses d'emploi, bénéficiaires du RSA, et retraité-es, sur présentation d'un justificatif daté de moins de 3 mois.

ARTICLE 8 : RESPONSABILITÉ

JAV décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature appartenant aux adhérent-es.

L'utilisation des locaux et du matériel est réservée aux adhérent-es qui se sont également acquitté-es des frais de dossier, puis ont fait une demande au régisseur de JAV, seule personne habilitée. Le matériel doit être conservé en bon état et utilisé conformément à son objet.

Engagements moraux : JAV s'engage à faire respecter l'égalité des genres au quotidien et ne tolère en aucun cas toutes formes de discrimination et de violences morales, sexuelles et attitudes sexistes ou racistes.



L'accessibilité à nos formations aux personnes en situation de handicap sera adaptée avec l'aide de la référente Ressource handicap formation de l'AGEFIPH Auvergne-Rhône-Alpes.

Notre établissement est accessible aux personnes à mobilité réduite.



JAV

Maison de la Musique et de la Danse

32 avenue Georges Clemenceau - 26000 VALENCE

04 75 41 89 60 - info@jazzactionvalence.com

jazzactionvalence.com

Conception : JAV / Photos couverture et 4^{ème} de couverture : Patrick Vidal / Imprimé par : Impressions Modernes / Licences 21, R-21-2649 et 31, R-21-2654

financé par
LE PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Le certificat Qualiopi est délivré au titre de la catégorie d'actions suivantes:
ACTIONS DE FORMATION